

1

PROCEDURE DE REINSCRIPTION SUR FORMA'LINK 2025



COMMENT SE <u>RE</u>INSCRIRE SUR FORMA'LINK ?

(A la suite d'une rupture anticipée de contrat)





relatives à votre nouveau contrat (*les dates et les missions principales*).

Si votre dossier SFP post-rupture est **incomplet** ou **non validé** par notre CFA, vous ne pourrez pas vous réinscrire pour votre nouveau contrat sur notre plateforme.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le service dédié de FORMASUP PARIS IDF: <u>stagiairefp@formasup-paris.com</u>

CAS N° 2_Votre nouveau contrat d'apprentissage débute dès le lendemain de la date de la rupture du précédent contrat

Votre nouveau contrat débute dès le lendemain de la date d'effet de la rupture du précédent, il n'y a donc pas de période SFP post-rupture.

→ Vous pouvez vous réinscrire directement sur Forma'link sans compléter de dossier SFP.



Pour rappel : le code que vous allez choisir est semi-confidentiel, c'est-à-dire qu'il sera partagé avec votre tuteur pédagogique ainsi que votre maître d'alternance.
Faites donc bien attention lors du choix de ce code.

5

Après la modification de votre code semi-confidentiel, un mail est envoyé aux acteurs de votre apprentissage pour les prévenir du nouveau code. Vous pouvez **finaliser votre inscription en cliquant sur « compléter mon inscription ».**

												Compléter mon inscription		
Veuillez saisir l'en	semble des	informatio	ns <mark>deman</mark>	dées, svp.										
Nous allons repre	ndre la proc	édure dire	ctement s	ur la partie	entreprise.									
Votre nouveau co	de semi-con	fidentiel es	st mainten	ant pris en	compte. U	n courrie	el le menti	onnant vo	us a été e	nvoyé ains	si qu'à vo	otre tuteur p	édagogiq	ue.pev

Changement de votre code semi-confidentiel.

Mise à jour avril 2025

